

FONDS EXPORT

Diagnostic export

Le fonds export intervient aux différentes étapes du processus export. Avant de se lancer sur cette stratégie de développement, l'entreprise se doit de vérifier ses capacités à l'export. De même, si l'entreprise déjà présente sur la place internationale rencontre des difficultés, elle peut chercher à restructurer son service export. Enfin, sa légitimité sur un marché peut l'inciter à créer une présence durable sur un pays étranger.

BENEFICIAIRES

Entreprises seine et marnaises industrielles ou de services à l'industrie, financièrement saines qui souhaitent :

- se développer à l'export,
- déterminer dans un pays des potentialités de développement pour leurs produits,
- détecter des opportunités de marché,
- trouver de nouveaux clients.

MODALITES

Les dispositions financières sont applicables lorsque l'entreprise fait appel aux organismes agréés par Seine et Marne Développement.

En revanche, elle ne pourra pas obtenir ce soutien pour deux missions dans une même période de 12 mois.

Le diagnostic est là pour déterminer :

- la capacité des entreprises à exporter,
- ou pour (re)structurer un service export.
- ou pour créer un service durable à l'international

Ce diagnostic est ouvert à toutes les entreprises sans limitation des parts du chiffre d'affaires export dans le chiffre d'affaires global et quelle que soit l'origine des capitaux propres de l'entreprise.

MODALITES DE FINANCEMENT

Seine et Marne Développement prendra en charge maximum 50 % du montant de l'opération TTC.

Intervention : plafonnée à 5 000 Euros TTC

SERVICE INSTRUCTEUR

SEINE ET MARNE DEVELOPPEMENT

Hôtel du Département

77010 MELUN Cedex

Tél : 01 75 05 61 40 – Fax : 01 64 63 28 42

Elodie QUILLERÉ

E-mail : e.quillere@smd77.com

www.seine-et-marne-invest.com